

# INTÉGRER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES RÉSEAUX À LA RÉGULATION

FICHE

6

2020

Synthèse du rapport sur l'état d'internet en France



## POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

⊗ L'impact des réseaux de communication, des terminaux et des usages sur l'environnement est un sujet d'attention croissant. Selon les sources<sup>1</sup>, le numérique représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde soit une empreinte équivalente au transport aérien. Si cette part demeure modeste comparativement à d'autres secteurs, la croissance annuelle de la consommation de numérique<sup>2</sup> (volume de données, terminaux, etc.) doit nous interroger<sup>3</sup>.

## QUE FAIT L'ARCEP ?

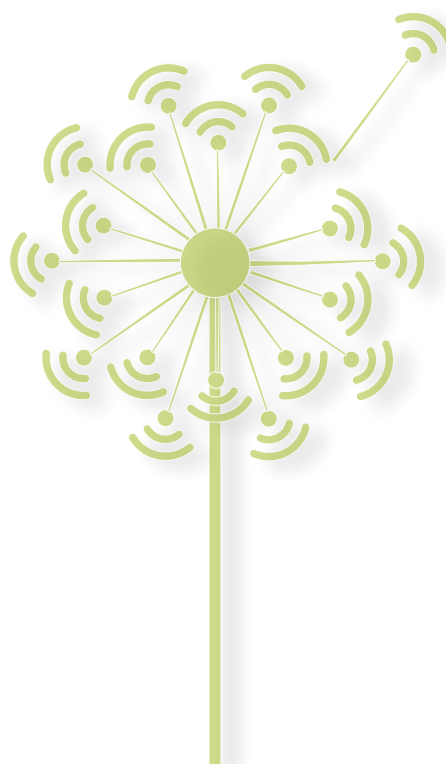
⊗ L'ambition de l'Arcep est de faire de l'enjeu environnemental un **nouveau chapitre de la régulation**. Cette ambition s'inscrit sur le long terme et dans la continuité des missions qui lui sont imparties par le législateur en la matière. L'Autorité souhaite inscrire son action en cohérence avec les pouvoirs publics, notamment avec l'ADEME avec laquelle des travaux sont en cours.

## À RETENIR CETTE ANNÉE

- ⊗ Dans le cadre de son cycle de réflexion « Les réseaux du futur », l'Arcep a publié une note sur l'**empreinte carbone du numérique** en octobre 2019.
- ⊗ En avril 2020, l'Arcep a ajouté un volet environnemental à son outil de collecte d'informations auprès des opérateurs télécoms. Objectifs : mieux comprendre les enjeux environnementaux du secteur et informer les pouvoirs publics et les utilisateurs sur l'**impact de leurs usages**.
- ⊗ L'organe des régulateurs européens des télécoms, le BEREC, a mis en place début 2020 un nouveau **groupe d'experts** dédié au développement durable co-présidé par l'Arcep.
- ⊗ Huit autorités administratives ou publiques indépendantes, parmi lesquelles l'Arcep, ont publié un document de travail sur leur rôle et leurs outils face aux enjeux climatiques. Toutes ont intégré les enjeux liés au climat ou à l'environnement dans leurs **priorités d'action** et travaux.

## LES TRAVAUX À VENIR

- ⊗ L'Arcep a lancé une **plateforme de travail** : « Pour un numérique soutenable ». Elle appelle associations, institutions, opérateurs, entreprises du numérique, personnalités intéressées à y contribuer, dans une série d'ateliers. Un rapport, annoncé pour la fin de l'année, marquera un point d'étape important de ces travaux et de ceux de l'Arcep en matière de protection environnementale.
- ⊗ La première ébauche d'un **Baromètre vert** sera intégrée au rapport mentionné ci-dessus.
- ⊗ L'Arcep et l'Ademe travaillent à l'élaboration d'une étude conjointe sur l'enjeu environnemental que représente le numérique et engageront des **travaux communs** dans le cadre de la mise en œuvre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.



<sup>1</sup> Shiftproject, *Lean ICT : Pour une sobriété numérique*, octobre 2018 ; GreenIT, *Empreinte environnementale du numérique mondiale*, septembre 2019.

<sup>2</sup> Si l'on se réfère au dernier rapport du « Shift Project », la croissance annuelle des émissions en GES du numérique est de l'ordre de 8 à 9 %.

<sup>3</sup> Si l'on en reste aux émissions en GES du numérique, dans une audition au Sénat le 29 janvier 2020, Hugues Ferreboeuf, directeur du projet « sobriété » au Shift Project indiquaient notamment que le rythme actuel de croissance de ces émissions pourrait entraîner un triplement de son empreinte globale d'ici à 2025 par rapport à 2015.